



INTRODUCTION À LA COOPÉRATION JURIDIQUE INTERNATIONALE

Date et lieux :

Samedi 23 mai 2009 à la Maison du Barreau (salle 115, 445, boulevard Saint-Laurent, Montréal).

Dimanche 24 mai 2009 au cabinet d'avocats Gowlings Lafleur Henderson (1, Place Ville Marie, 37^{ième} étage, Montréal)

Objectifs :

1. Donner aux coopérants volontaires et aux autres participants (ci-après collectivement désignés « CV ») une formation de base :
 - 1.1. Donner aux CV des connaissances de base en matière de vulgarisation de l'information juridique et de formation dans le cadre de programmes de coopération internationale;
 - 1.2. Donner aux CV des connaissances de base sur le cadre juridique applicable et dans les domaines de droit international pertinents au projet;
 - 1.3. Présenter le cadre institutionnel et normatif du pays d'intervention;
 - 1.4. Faire en sorte que les CV saisissent les principaux enjeux historiques, sociaux et politiques dans lesquels s'inscrit le projet.
2. Préparer les CV à une mission de coopération internationale juridique :
 - 2.1. Présenter nos partenaires, leurs besoins et les problèmes auxquels ils sont confrontés dans l'exercice de leur profession;
 - 2.2. Développer la connaissance des CV sur la mise en œuvre du projet de coopération internationale juridique (proposition et cadre logique);
 - 2.3. Développer la capacité des CV à soutenir les activités de nos partenaires sur le terrain afin qu'ils puissent accomplir leur mandat de façon adéquate;
 - 2.4. Former les CV sur les modes et techniques d'intervention sur le terrain, sur les règles de sécurité et sur les aspects culturels et logistiques du projet;
 - 2.5. Présenter les documents de mission et les démarches administratives pré et post mission.

3. Développer le sentiment d'appartenance des CV à l'organisation :
 - 3.1. Donner aux CV un aperçu de l'action d'Avocats sans frontières Québec/Canada (« ASF ») depuis sa fondation afin qu'ils en saisissent la nature et la portée;
 - 3.2. Présenter la structure, des instances décisionnelles, des bailleurs de fonds et des alliés de ASF au sein de la communauté juridique canadienne et québécoise;
 - 3.3. Faire en sorte que les CV puissent diffuser la mission et l'action d'ASF auprès de différents publics.

Samedi le 23 mai 2009

8h45 – 9h00	Inscription, arrivée
9h00 – 9h30	Introduction des objectifs, présentation des participants – M ^e Philippe Tremblay (ASF)
9h30 – 10h45	Présentation d'ASF et de son action – M ^{es} Pascal Paradis (ASF) et Philippe Tremblay <ul style="list-style-type: none">• Survol du mouvement international ASF• ASFQ/C: son histoire, sa mission, ses champs d'intervention, sa structure et ses appuis• ASFQ/C en Colombie de 2003 à aujourd'hui• Présentation du Projet Colombie 2009 et des partenaires
10h45 – 11h00	Pause
11h00 – 13h00	Regards croisés sur la Colombie – M ^e Philippe Tremblay, Mme Magaly Castillo, M. Gregorio Oviedo, Mme Amelia Perez : <ul style="list-style-type: none">• Notions élémentaires d'histoire, géographie, démographie et économie• Le cadre institutionnel: les pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire• Le contrôle constitutionnel : l'<i>acción de tutela</i>• Le conflit armé: ses enjeux, ses acteurs et son impact sur les droits humains
13h00 – 14h00	Lunch

- 14h00 – 15h45 Les mécanismes internationaux des droits humains et la Colombie – M^{es} William St-Michel (Cour d'appel) et Philippe Tremblay, Mme Geneviève Lessard (Droits et Démocratie)
- Les instances interaméricaines des droits humains et la Colombie
 - Les organes de traités et procédures spéciales du Conseil des droits de l'homme de l'ONU
 - La Cour pénale internationale
- 15h45 – 16h30 Droit pénal comparé – Marie-Claire Émond (Services des poursuites pénales du Canada) et Pascal Paradis
- L'introduction du système accusatoire en Amérique latine
 - La réforme de la procédure pénale colombienne
 - Droit pénal colombien fondamental et droit international pénal comparé
- 16h30 – 16h45 Pause
- 16h45 – 18h30 Thèmes juridiques particuliers au Projet – M^{es} Philippe Tremblay, Denis L'Anglais (Ministère des Relations internationales du Québec) et Pascal Paradis
- La problématique autochtone en Colombie
 - La situation des avocats en Colombie
 - La Loi 975 de 2005 et la démobilisation des paramilitaires

Dimanche le 24 mai 2009

- 9h00 – 10h30 La promotion et la défense des droits des peuples autochtones à l'échelle internationale: avancées, obstacles et défis – Mme Marie Léger (Droits et démocratie), M. Denis Langlois (Département de sciences politiques, Université d'Ottawa), M^e Bernard Duhaime (UQAM)
- La *Déclaration des Nations Unies des droits des peuples autochtones* et les mécanismes onusiens de protection des droits des autochtones: une lente et difficile évolution
 - Le système interaméricain et la protection des droits économiques, sociaux et culturels des personnes et des groupes vivant dans des conditions particulières de vulnérabilité : le cas des autochtones

	<ul style="list-style-type: none"> • Les autochtones d'Amérique latine et le pluralisme juridique
10h30 – 10h45	Pause
10h45 – 11h45	La promotion et la défense des droits des peuples autochtones à l'échelle internationale: avancées, obstacles et défis (suite)
11h45 – 13h00	La mise en œuvre des activités d'ASF sur le terrain – M ^{es} Philippe Tremblay et Pascal Paradis <ul style="list-style-type: none"> • Ateliers de formation avec les communautés autochtones • Réunions et ateliers avec les avocats et les organisations de la société civile • Réunions avec les autorités • Observation d'audiences • Enquêtes et entrevues avec les victimes et autres tiers
13h00 – 14h00	Lunch
14h00 – 16h00	Vulgarisation de l'information juridique – Atelier pratique préparé et animé par M ^{es} Nathalie Roy et Philippe Miquel (Éducaloi)
16h00 – 16h15	Pause
16h15 – 17h15	Considérations pratiques et logistiques – M ^{es} Philippe Tremblay et Pascal Paradis <ul style="list-style-type: none"> • Présentation du <i>Cahier de mission</i> et du <i>Guide de pays</i> • Les défis de l'échange interculturel • Santé et sécurité en mission • Questions logistiques • Obligations du coopérant volontaire • Rapports et engagement du public
17h15 – 17h30	Conclusion – M ^e Philippe Tremblay